

Monsieur Gilles Baum
Président de la Commission du Logement
et de l'Aménagement du territoire

Monsieur Laurent Mosar
Président de la Commission de la Justice

Luxembourg, le 11 décembre 2024

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Madame Paulette Lenert relative aux mesures dans le domaine du logement.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.



Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés